



RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
du samedi 27 Avril 2019
(EXERCICE 2018)

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018, ci-dessous détaillé :

En Dinars

- Résultat de l'exercice 2018 :	66 863 118,657
- Reports à nouveau	-575 637 002,312
- Résultats reportés :	-508 773 883,655

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- un montant net de 4 000 DT par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2 000 DT par présence effective par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2 000 DT par présence effective par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- un montant net de 1 000 DT par séance à allouer :
 - à chaque membre du Comité d'Audit et du Comité des Risques
 - à chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté la fin du mandat des deux administrateurs indépendants, décide de nommer Monsieur Fadhel BEN OTHMENE et Monsieur Khaled BEN MILED et en tant qu'administrateurs indépendants, président respectivement du Comité Permanent d'audit interne et le Comité des risques, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Membres	Mandat
Membres Indépendants	
Monsieur Fadhel BEN OTHMENE (Président du comité d'audit)	2018-2021
Monsieur Khaled BEN MILED (Président du comité de risque)	2018-2021

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prenant acte de la démission de Monsieur Abdelkader HAMROUNI, membre du Conseil d'Administration représentant les privés et constatant que les mandats des membres du Conseil d'Administration représentant des sociétés à participation publique et des actionnaires privés ont pris fin au terme de l'exercice 2018, décide le nomination pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2121 :

Membres	Mandat
Sociétés à Participation Publique	
STAR représentée par son Directeur Général	2018-2021

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

BILAN APRES AFFECTATION

Arrêté au 31/12/2018

(En 1.000 DT)

	31/12/2018	31/12/2017
<u>ACTIF</u>		
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	300 833	284 853
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	445 990	469 806
AC 3 Créances sur la clientèle	7 133 408	6 114 771
AC 4 Portefeuille titres commercial	322 265	495 530
AC 5 Portefeuille d'investissement	1 155 076	1 003 698
AC 6 Valeurs immobilisées	128 267	122 605
AC 7 Autres actifs (*)	1 033 993	559 592
TOTAL ACTIF	10 519 832	9 050 855
<u>PASSIF</u>		
PA 1 Banque centrale et C.C.P	1 731 309	1 256 663
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	292 262	61 254
PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle	6 356 968	5 963 809
PA 4 Emprunts et ressources spéciales	284 825	288 958
PA 5 Autres passifs	984 290	677 318
TOTAL PASSIF	9 649 654	8 248 002
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital	776 875	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	117 000	117 000
CP3 Réserves	466 076	465 614
CP4 Actions propres	-5 509	-5 509
CP5 Autres capitaux propres	24 510	24 978
CP6 Résultats reportés	-508 774	-576 105
TOTAL CAPITAUX PROPRES	870 178	802 853
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 519 832	9 050 855

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2018

(En 1000DT)

	<i>Solde avant affectation au 31/12/2018</i>	<i>Affectation résultats reportés</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Fonds social</i>	<i>Solde au 31/12/2018 après affectation</i>
- Capital social	776 875				776 875
- Dotation de l'Etat	117 000				117 000
- Réserves légales	12 430				12 430
- Réserves extraordinaires	49 479				49 479
- Réserves pour risques bancaires généraux	45 028				45 028
- Réserves à régime spécial	196 906				196 906
- Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974				9 974
- Prime d'émission+prime de fusion	142 662				142 662
- Réserves pour fonds social	9 597				9 597
- Actions propres	-5 509				-5 509
- Autres capitaux propres	24 510				24 510
- Résultats reportés	-575 637	66 863			-508 774
- Résultat de l'exercice	66 863	-66 863			0
<u>TOTAL</u>	870 178	0	0	0	870 178